



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060948

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/04/2025 11H42 C:005360 I:20022
V/REF : 1006127
V/Email reçu le Mardi 08/04/2025 a 11H42

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01377
IMMEUBLE : MARL.DIETRICH -1377
32/36/38, COURS ANDRE PHILIP
MARLENE DIETRICH
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 17 Juin 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N32 PHILIP - LOGEMENT DE M NOUASSE AU RDC TEL*06 13722700* OU *06 19845026*

MOTIF : INTERVENIR POUR DÉBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT -
(LE LOCATAIRE SIGNALE QUE LE VOLET DE LA PORTE FENETRE DU SALON EST
BLOQUÉ FERMÉ
LA SANGLE A LÂCHÉ ET S'EST ENROULÉE DANS LE CAISSON , ELLE N'A
AUCUNE POSSIBILITÉ DE DÉMONTER CE CAISSON)

Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/04 A 09H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR NOUASSE AU RDC
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE L'ENROULEUR A SANGLE
EST HORS SERVICE

DEPOSE DU COFFRE
- POULIE HORS SERVICE
REMISE EN PLACE DU COFFRE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA POULIE ET ENROULEUR A SANGLE
REPLI DU CHANTIER

LE 02/06 A 07H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR NOUASSE AU RDC
REMPLACEMENT DE LA POULIE ET DE L'ENROULEUR A SANGLE
REGLAGE ET TEST DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 02/06/25 a 17H42 M. B CARRE

AR LGESTION Email envoyé le 14/04/25 a 17H23 bruno.carre@semcoda.com



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060948

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

AR LCOMPTER Email envoyé le 14/04/25 a 17H23 bruno.carre@semcoda.com

DT LGESTION Email envoyé le 09/04/25 a 16H56 M. B CARRE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA POULIE ET ENROULEUR A SANGLE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

AR LGESTION Email envoyé le 14/04/25 a 17:22 M. B CARRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,27	56,27
1,00	MS00066-Rempl.d'1 sangle volet roulant	5	61,39	61,39
1,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	5	61,39	61,39
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	POULIE	5	10,23	10,23
TOTAL H.T.				189,28
T.V.A. a 10,00%				18,92
TOTAL T.T.C.En EURO				208,20

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1006127 du 08/04/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 815 803 du 24/03/2025
THCVORPP Txv hors contra Volets roulants Partie privat. 1
01-EE-2213-ENT-61563100
Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR NOUASSE GUEZO Stanislas
MME NOUASSE GUEZO Brigitte
32 COURS ANDRE PHILIP
RES. LE MARLENE DIETRICH
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.13.72.27.00

01377-00001-00004-00001 H / Type 4

Etage : RDC

Date entrée: 30/12/2009

Délai

Date limite exécution : 23/04/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions	1,00	66,50	66,50	6,65	73,15
Coordonnées du locataire 06 19 84 50 26 locataire signale que le volet de la porte fenêtre du salon est bloqué fermé la sangle a lâché et s'est enroulée dans le caisson , elle n'a aucune possibilité de démonter ce caisson					
Total H.T.				122,77	
Total TVA				12,28	
Total TTC				135,05	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 08/04/2025

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence.
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 1006127 du 08/04/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **32 COURS ANDRE PHILIP RES. LE MARLENE DIETRICH 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **08/04/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1006127